

FORMATION DE CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS

PUBLIC :

- Toutes personnes utilisant un chariot automoteur de manutention à conducteur porté.

PREREQUIS SOUHAITEES:

- Savoir lire et écrire et maîtriser les quatre opérations.
- Aptitude médicale favorable de la médecine du travail.
- Dérogation si la personne a moins de 18 ans.
- Permis véhicule léger (V.L ou dit B)

OBJECTIFS :

- Savoir manipuler ou utiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté dans des conditions d'exploitation optimale de travail et de sécurité en conformité avec le matériel et les textes en vigueur.

PRINCIPE D'ACTION :

- Action de formation mettant en œuvre une liaison permanente entre la théorie et la pratique avec un lien de valorisation des compétences pour la personne formée dans le respect des règles et principes de sécurité applicable.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Axées sur le vécu des personnes et leurs besoins spécifiques.
- Liaison entre la théorie et la pratique par retour d'expérience.
- Evaluation continue de la personne par les intervenants FACES.

VALIDATION :

- Attestation de compétence à la conduite en sécurité
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (C.A.C.E.S®)

DUREE :

- A déterminer

DATE :

- A déterminer

Objectif global :

- Réaliser les opérations de chargement et de déchargement de véhicules, les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges, en utilisant plusieurs types de chariots élévateurs et d'équipements, en appliquant les consignes de conduite et de sécurité en vigueur, en entreprise et sur la voie publique et en respectant une norme minimale de productivité.
- Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et des équipements utilisés.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Thèmes et objectifs spécifiques de la formation :

1. La législation et la profession

- Les conditions à remplir pour conduire et utiliser un chariot automoteur, et les responsabilités
- Les conditions à respecter pour circuler sur la voie publique avec un chariot automoteur.
- Connaître et gérer les responsabilités du conducteur dans son activité,
- Rendre compte des difficultés et des anomalies.

2. La sécurité

- Appliquer les consignes de conduite, de circulation et de stationnement,
- Appliquer les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie,
- Choisir le chariot adapté aux charges à manutentionner,
- Identifier les pictogrammes de manutention et les étiquettes de matières dangereuses,
- Citer les dispositifs de sécurité du chariot automoteur.

3. La technologie du chariot automoteur

- Citer les catégories de chariots automoteurs,
- Identifier les principaux organes d'un chariot élévateur,
- Identifier sur un schéma les éléments composant le circuit hydraulique d'un chariot automoteur,
- Assurer la maintenance de premier niveau,

4. Utilisation des chariots automoteurs thermique et électrique

- Savoir faire l'adéquation chariot / situation de travail.
- Maîtriser la circulation en marche avant, arrière, en pente, à vide et en charge.
- Prise et dépose de charge au sol et en palettier (Variable en fonction des chariots).
- Chargement et déchargement de véhicule (Variable en fonction des chariots).
- Savoir procéder à de l'empilage (Variable en fonction des chariots).
- Manipulation spéciales (Variable en fonction des chariots).

5. Validation

- Soit tests compétences : Ils seront effectués par l'intervenant avec des fiches d'évaluation des connaissances théorique et pratique selon la référence ED 856 de l'INRS*
- Soit tests C.A.C.E.S@ : Ils seront effectués par un testeur certifié avec des fiches d'évaluation des connaissances théorique et pratique comme le définit la recommandation R389 de la CNAMTS.

Réactualisation des connaissances (Remise à niveau) :

Réactualisé chaque fois que nécessaire au regard du code travail et **au minimum tous les cinq ans avec évaluation des compétences selon les services prévention des CARSAT.**

* Ce document est disponible auprès du service Prévention de la CARSAT régionale.